

Le Premier Ministre

Paris, le 01 SEP. 2008

1302 / 08 / SG

Monsieur le Député,

Au cours de la discussion sur la loi de modernisation de l'économie, dont vous avez été le rapporteur au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire de l'Assemblée Nationale, le Gouvernement s'est engagé à préparer un projet de loi visant à intégrer le droit relatif à l'implantation des équipements commerciaux dans le droit commun de l'urbanisme.

C'est pourquoi j'ai décidé de vous confier une mission consistant à élaborer des propositions susceptibles d'être reprises dans ce projet de loi.

Dans ce cadre, vous consulterez les élus comme les consommateurs et les professionnels sur leurs attentes relatives à cette réforme. Il s'agira de conserver l'objectif de soumettre l'implantation de ces commerces à des contraintes administratives réduites favorisant une concurrence plus vive entre commerces au niveau local, exclusivement justifiées par des motifs d'intérêt général fondés sur le développement durable et l'aménagement du territoire. Ces contraintes devront respecter les dispositions de la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur.

Pour guider votre réflexion, vous pourrez prendre appui sur les exemples fournis par les législations de certains États membres de l'Union européenne, comme l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Pour conduire cette mission, un décret vous nommera, en application des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi pour une durée de six mois.

Monsieur Jean-Paul CHARIÉ
Député du Loiret
Assemblée Nationale
126, rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Les services du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi ainsi que ceux du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire vous prêteront leur appui.

Je vous serai obligé de me faire connaître vos propositions à l'issue de cette mission.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à -

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a long horizontal flourish extending to the right.

François FILLON